

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 98 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 89 Dont suppléant(s) : 2 Pouvoirs : 6 Absent(s) excusé(s) : 9 Absent(s) : 2</i>
---	--	---

Date de convocation : 7 décembre 2021

Vote(s) pour : 95  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

**Séance du Lundi 13 décembre 2021,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2021-12-13-CM-27.3 :

**Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) SAREMM - Exercice 2020.**

Rapporteur : Monsieur Pierre MUEL

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1524-5 alinéa 14 et L.1531-1,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 15 juillet 2020 désignant les représentants Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SPL SAREMM,

VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SPL SAREMM pour l'exercice 2020 joint en annexe,

DECIDE d'adopter le rapport présenté.

Pour extrait conforme  
Metz, le 14 décembre 2021  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

  
Marjorie MAFFERT-PELLAT  


Rapport annuel des représentants de Metz Métropole  
au sein de la Société Publique Locale  
SAREMM,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des  
Collectivités Territoriales

Exercice 2020

## SOMMAIRE

Fiche signalétique de la SPL au 31/12/2020 .....	page 3
Synthèse des comptes annuels au 31/12/2020.....	page 4
Faits majeurs de l'exercice liés à l'activité 2020 .....	page 8
Faits majeurs de l'exercice liés au bilan financier 2020.....	page 11
Perspectives 2021.....	page 17

*"Toutes les informations fournies dans le présent rapport, formalisé par le service Contrôle de Gestion Externe, sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".*

FICHE SIGNALÉTIQUE																																	
ÉTAT CIVIL																																	
SAREMM (SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE RESTAURATION DE METZ MÉTROPOLE)																																	
Siège social :	48 place Mazelle, Metz																																
N°RCS :	61 843																																
Date de création :	SPL depuis le 24/06/2011																																
Objet social :	Aménagement des quartiers d'habitat et des parcs d'activités économiques structurants de l'agglomération messine, exclusivement pour le compte et sur le territoire des collectivités territoriales qui composent son actionnariat à savoir, Metz Métropole, la Ville de Metz, la ville de Montigny Lès Metz, la ville de Woippy, la ville de Marly, la ville du Ban Saint Martin																																
Forme juridique :	Société d'Economie Mixte Locale (SEM) transformée en Société Publique locale (SPL) le 24/06/2011, suite à la délibération du Conseil de Communauté de Metz Métropole le 21/02/2011																																
Président	Henri HASSER																																
Directeur Général	Jérôme BARRIER																																
Commissaire aux Comptes :	KPMG AUDIT EST																																
Nombre de salariés fin 2020 :	6																																
ACTIONNARIAT																																	
Capital social de 360 000 €																																	
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Actionnaires</th> <th>Nombre d'actions détenues</th> <th>Capital</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Metz Métropole</td> <td>181 500</td> <td>181 500 €</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Metz</td> <td>103 500</td> <td>103 500 €</td> <td>29%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Montigny Lès Metz</td> <td>30 000</td> <td>30 000 €</td> <td>8%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Woippy</td> <td>20 000</td> <td>20 000 €</td> <td>6%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Marly</td> <td>20 000</td> <td>20 000 €</td> <td>6%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Ban Saint Martin</td> <td>5 000</td> <td>5 000 €</td> <td>1%</td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>360 000</b></td> <td><b>360 000 €</b></td> <td><b>100%</b></td> </tr> </tbody> </table>	Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%	Metz Métropole	181 500	181 500 €	50%	Ville de Metz	103 500	103 500 €	29%	Ville de Montigny Lès Metz	30 000	30 000 €	8%	Ville de Woippy	20 000	20 000 €	6%	Ville de Marly	20 000	20 000 €	6%	Ville de Ban Saint Martin	5 000	5 000 €	1%		<b>360 000</b>	<b>360 000 €</b>	<b>100%</b>
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%																														
Metz Métropole	181 500	181 500 €	50%																														
Ville de Metz	103 500	103 500 €	29%																														
Ville de Montigny Lès Metz	30 000	30 000 €	8%																														
Ville de Woippy	20 000	20 000 €	6%																														
Ville de Marly	20 000	20 000 €	6%																														
Ville de Ban Saint Martin	5 000	5 000 €	1%																														
	<b>360 000</b>	<b>360 000 €</b>	<b>100%</b>																														
Nombre total d'administrateurs :	16																																
*Dont représentants de Metz Métropole :	8 (Henri HASSER, Jean-Claude WALTER, Walter KURTZMANN, Jean-Luc BOHL, Erfane CHOUIKHA, Roger PEULTIER, François HENRION, Dominique STREBLY)																																
*Dont représentants de la VDM :	4 (François GROSODIDIER, Laurent DAP, Marc SCIAMANNA, Amandine LAVEAU-ZIMMERLE)																																
*Dont représentants de Montigny Lès Metz :	1 (Hervé BROUILLET)																																
*Dont représentants de Woippy :	1 (Cédric GOUTH)																																
*Dont représentants de Marly :	1 (Michel HIRSCHHORN)																																
*Dont représentants de Ban Saint Martin :	1 (Patrick SIMEAU)																																
JURIDIQUE																																	
Conventions conclues avec MM :	Concession de travaux et de gestion immobilière concernant la réhabilitation du bâtiment T2 sur le plateau de Frescaty (Bureau du 21/09/2020)																																
FINANCIER																																	
Dernier résultat net comptable connu au 31/12/2020:	38 128 €																																
Garantie d'emprunts :																																	
*Metz Métropole	.Prêt souscrit par la SAREMM de 4,5M€ auprès de la Banque Populaire Lorraine Champagne. Garantie d'emprunt accordée à hauteur de 80%, soit 3,6M€ sur une période de 60 mois (Bureau du 7/12/2020) .Prêt souscrit par la SAREMM de 4,5M€ auprès de la Caisse d'Épargne Grand Est. Garantie d'emprunt accordée à hauteur de 80%, soit 3,6M€ sur une période de 60 mois (Bureau du 7/12/2020) .Prêt souscrit par la SAREMM de 3M€ auprès du Crédit Coopératif. Garantie d'emprunt accordée à hauteur de 80%, soit 2,4M€ sur une période de 116 mois (Bureau du 10/09/2018). . Prêt souscrit par la SAREMM de 6,5M€ auprès de la Banque Postale. Garantie d'emprunt accordée à hauteur de 80%, soit 5,2M€ sur une période de 10 ans (Bureau du 10/09/2018).																																
Portefeuille des Opérations Gérées par la SAREMM en 2020																																	
Ville de Metz	Metz Métropole																																
*ZAC des Coteaux de la Seille	*ZAC Quartier de l'Amphithéâtre (traité de concession du 20/12/2004, durée de la concession 15 ans). Un avenant n°10 a été signé le 20/04/2016 pour une prolongation au 31/12/2025.																																
*Zac du Sansonnet																																	
*Mandat restaurant scolaire Corchade (dôturé le 27/02/2020)	*ZAC Quartier du Pôle Santé innovation de Mercy (traité de concession du 08/02/2012, durée de la concession 15 ans).																																
*Mandat réalisation stade synthétique GAB																																	
*Mandat pour la rénovation du centre technique Dreyfus Dupont	*ZAC du Parc du Technopôle (traité de concession du 11/09/2012, durée de la concession 15 ans). Une prolongation de 5 ans a été actée le 7/02/2018 par avenant n°2 à la concession d'aménagement.																																
	*Mandat d'étude reconversion caserne Ranconval																																



## Synthèse des comptes annuels consolidés au 31/12/2020 (en €) :

SAREMM - Comptes annuels au 31/12/2020 en €

Compte de résultat : SAREMM							
CHARGES	2020	2019	2018	PRODUITS	2020	2019	2018
60 - Achats	0 €	0 €	0 €	70 - Chiffre d'affaires	4 318 764 €	4 326 146 €	14 249 874 €
61 - Services extérieurs	7 798 899 €	6 807 092 €	7 998 722 €	71 - Production stockée	3 286 450 €	2 206 658 €	-6 404 289 €
62 - Personnel extérieur	0 €	0 €	0 €	72 - Production immobilisée	0 €	0 €	0 €
62 - Autres services extérieurs	0 €	0 €	0 €	74 - Subventions d'exploitation	0 €	0 €	0 €
63 - Impôts et taxes	9 561 €	7 612 €	13 568 €	75 - Autres produits	28 455 €	14 655 €	9 392 €
64 - Personnel	452 857 €	308 810 €	254 866 €	76 - Produits financiers	10 073 €	16 674 €	12 743 €
64 - Autres comptes	0 €	0 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	1 364 €	9 884 €	513 €
65 - Autres charges courantes	197 210 €	214 387 €	185 335 €	78 - Reprise amortissements & provisions	876 499 €	874 904 €	906 630 €
66 - Charges financières	0 €	0 €	0 €	79 - Transferts de charges	0 €	0 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles	1 495 €	3 786 €	3 985 €				
68 - Dotations amortissements & provisions	5 613 €	5 445 €	5 184 €				
Participation des salariés	0 €	0 €	0 €				
Impôts sur les bénéfices	17 839 €	30 231 €	86 942 €				
<b>Total charges</b>	<b>8 483 474 €</b>	<b>7 377 363 €</b>	<b>8 548 602 €</b>	<b>Total produits</b>	<b>8 521 605 €</b>	<b>7 447 921 €</b>	<b>8 774 863 €</b>
Résultat net de l'exercice	38 128 €	70 558 €	226 261 €				

Bilan : SAREMM							
ACTIF	2020	2019	2018	PASSIF	2020	2019	2018
Immo incorporelles (20)	0 €	0 €	0 €	Capital	360 000 €	360 000 €	360 000 €
Terrain, Construction & Instal techniques (21)	0 €	0 €	0 €	Réserves	75 877 €	75 876 €	64 941 €
Autres immo. Corporelles (23)	8 278 €	11 749 €	17 194 €	Report à nouveau	1 686 894 €	1 616 335 €	1 401 011 €
Immo. Corporelles en cours	18 790 €	17 918 €	0 €				
Immo. Financières (27)	9 592 €	9 591 €	9 592 €	Résultat net de l'exercice	38 128 €	70 558 €	226 261 €
Avances et acomptes	0 €	0 €	0 €	Subv. d'investissement	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>36 660 €</b>	<b>39 258 €</b>	<b>26 786 €</b>	Provisions risques & charges	0 €	0 €	0 €
Comptes liaison Actif	0 €	0 €	0 €	Provisions réglementées	0 €	0 €	0 €
Capital souscrit non appelé	0 €	0 €	15 000 €	Recettes à classer ou régulariser	0 €	0 €	0 €
				Comptes liaison Passif	0 €	0 €	0 €
				<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>2 160 899 €</b>	<b>2 122 769 €</b>	<b>2 052 213 €</b>
				Dettes financières à plus d'un an	27 350 254 €	32 005 240 €	33 131 304 €
Avances versées	36 852 €	33 935 €	139 347 €	<b>TOTAL CAPITALS PERMANENTS</b>	<b>29 511 153 €</b>	<b>34 128 009 €</b>	<b>35 183 517 €</b>
Stocks et encours (37)	31 094 613 €	27 808 164 €	25 602 506 €	Avances reçues	214 209 €	690 297 €	1 168 019 €
Créances d'exploitation (410,411)	334 754 €	80 071 €	997 504 €	Dettes fournisseurs	752 523 €	1 799 767 €	2 677 205 €
Autres créances	686 205 €	742 965 €	651 106 €	Dettes fiscales et sociales	144 173 €	62 181 €	271 099 €
Mandants	195 732 €	57 790 €	56 916 €				
Charg. const. Avance (486)	438 944 €	437 054 €	392 367 €	Dettes financières à moins d'un an	1 437 478 €	1 608 468 €	4 692 430 €
Charges à répartir (481)	0 €	0 €	0 €	Produits constatés d'avance	12 184 066 €	5 232 030 €	3 193 251 €
Avances reçues				Dettes sur Immos et Autres dettes	1 750 148 €	799 770 €	184 313 €
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>32 787 100 €</b>	<b>29 169 979 €</b>	<b>27 854 746 €</b>	<b>TOTAL DETTES A COURT TERME</b>	<b>16 482 597 €</b>	<b>10 192 513 €</b>	<b>12 186 317 €</b>
Placements, SICAV (50)	8 035 513 €	8 529 998 €	8 020 454 €	Crédits trésorerie			
Dispo. caisse, banque (51,53)	5 134 477 €	6 591 287 €	11 467 848 €				
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>13 169 990 €</b>	<b>15 121 285 €</b>	<b>19 488 302 €</b>	<b>TOTAL DECOUVERT</b>			
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>45 993 750 €</b>	<b>44 320 522 €</b>	<b>47 369 834 €</b>	<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>45 993 750 €</b>	<b>44 320 522 €</b>	<b>47 369 834 €</b>

Source : Comptes annuels 2020

**Données financières synthétiques comparatives :**

	2020	2019
Chiffre d'affaires global	4 318 764€	4 326 146€
Résultat de l'exercice	38 128€	70 588€
Total du Bilan	45 993 751€	44 320 529€
Actif Immobilisé	36 661€	39 260€
Capitaux Propres	2 160 900€	2 122 771€
Dettes à plus de 1 an	27 350 254€	32 005 240€
Dettes à moins de 1 an	16 482 597€	10 192 513€

Source : Comptes annuels 2020

Pour une meilleure lisibilité des activités de la SPL, ci-dessous, le compte de résultat ventilé par activité ainsi que le bilan. L'activité intrinsèque de la structure est celle dite de fonctionnement, on retrouve également l'activité propre liée aux opérations de concessions et celle liée aux mandats.

Compte de résultat au 31/12/2020 :

	FONCTIONNEMENT	CONCESSIONS	MANDAT	TOTAL
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue biens		4 229 993		4 229 993
Production vendue services	88 771			88 771
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>88 771</b>	<b>4 229 993</b>		<b>4 318 764</b>
Dont à l'exportation :				
Production stockée		3 286 449		3 286 449
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation				
Reprises sur provisions	876 499			876 499
Autres produits	28 455			28 455
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>993 724</b>	<b>7 516 442</b>	<b>0</b>	<b>8 510 167</b>
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	282 457	7 516 442		7 798 899
Impôts, taxes et versements assimilés	9 561			9 561
Salaires et traitements	307 302			307 302
Charges sociales	145 556			145 556
Dotations aux amortissements et aux				
Sur Immobilisation : dotations aux	5 613			5 613
Sur Immobilisation : dotations aux				
Sur actif circulant : dotations aux				
Pour risques et charges : dotations				
Autres charges	197 210			197 210
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>947 699</b>	<b>7 516 442</b>	<b>0</b>	<b>8 464 142</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>46 025</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>46 025</b>
Produits financiers :				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés	10 073			10 073
Reprise sur provision et transfert de				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs				
<b>Total Produits financiers</b>	<b>10 073</b>			<b>10 073</b>
Charges financières :				
Dotations aux amortissements et aux				
Intérêts et charges assimilées				
Charges nettes sur cessions de valeurs				
<b>Total Charges financières</b>				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>10 073</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 073</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>56 098</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>56 098</b>
Produits exceptionnels :				
Sur opération de gestion	70			70
Sur opération en capital	1 294			1 294
Reprise sur provisions et transferts de				
<b>Total Produits exceptionnels</b>	<b>1 364</b>			<b>1 364</b>
Charges exceptionnelles :				
Sur opération de gestion	1 495			1 495
Sur opération en capital				
Dotations aux amortissements et aux				
<b>Total Charges exceptionnelles</b>	<b>1 495</b>			<b>1 495</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-131</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-131</b>
Impôts sur les bénéfices	17 839			17 839
<b>Total des produits</b>	<b>1 005 161</b>	<b>7 516 442</b>	<b>0</b>	<b>8 521 604</b>
<b>Total des charges</b>	<b>967 033</b>	<b>7 516 442</b>	<b>0</b>	<b>8 483 475</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>38 129</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>38 129</b>

Source : Comptes annuels 2020



Bilan au 31/12/2020 :

ACTIF	FONCTIONNEMENT	CONCESSIONS	MANDAT	TOTAL
Capital souscrit non appelé				0
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et				
Autres immobilisations corporelles	8 279			8 279
Immobilisations corporelles en cours		18 790		18 790
Autres titres immobilisés	80			80
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 512			9 512
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>17 870</b>	<b>18 790</b>	<b>0</b>	<b>36 661</b>
En-cours de production de biens		31 094 614		31 094 614
En-cours de production services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur	36 852	1 000		36 852
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	3 520	331 234		334 754
Mandants		58 916	138 815	195 732
Autres créances	86 372	588 315	11 518	686 205
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	8 035 513			8 035 513
Disponibilités	4 750 762	383 716		5 134 477
Charges constatées d'avance	3 798	435 146		438 944
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>12 915 817</b>	<b>32 890 941</b>	<b>150 333</b>	<b>45 957 091</b>
Charges à répartir sur plusieurs				
Primes de remboursement des				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>12 933 687</b>	<b>32 909 731</b>	<b>150 333</b>	<b>45 993 751</b>

PASSIF	FONCTIONNEMENT	CONCESSIONS	MANDAT	TOTAL
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital	360 000			360 000
Réserve légale	36 000			36 000
Réserve statutaire ou contractuelles	39 877			39 877
Réserves réglementées				
Autres				
Report à nouveau	1 686 895			1 686 895
Résultat de l'exercice	38 129			38 129
Subventions d'investissement				
Provision réglementées				
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>2 160 900</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 160 900</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET</b>				
Provisions pour risques				0
Provisions pour charges				0
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des		8 879 223		8 879 223
Emprunts et dettes financières divers		19 908 510		19 908 510
Avances et acomptes reçus sur		214 209		214 209
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 011	531 793	99 719	752 523
Dettes fiscales et sociales	81 035	63 139		144 173
Dettes sur immobilisations et comptes				0
Mandants			286 065	286 065
Autres dettes	24 723	1 439 360		1 464 083
Produits constatés d'avance		12 184 066		12 184 066
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>226 768</b>	<b>43 220 300</b>	<b>385 784</b>	<b>43 832 851</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 387 668</b>	<b>43 220 300</b>	<b>385 784</b>	<b>45 993 751</b>

Source : Comptes annuels 2020



## I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES A L'ACTIVITE

Au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'Administration a été amené à prendre des décisions de gestion. Ces décisions sont exposées ci-après :

### 1. Gouvernance

Suite aux élections musicales de 2020, les collectivités actionnaires ont désigné de nouveaux représentants au sein du Conseil d'Administration.

La société est ainsi composée au 31/12/2020 de 6 actionnaires et 16 administrateurs :

ACTIONNAIRES - ADMINISTRATEURS	%	Nb actions
<b><u>COLLECTIVITES TERRITORIALES et GROUPEMENTS</u></b>	%	
- <b>METZ METROPOLE et représentée au CA par :</b> M. Henri HASSER M. Roger PEULTIER M. Jean-Luc BOHL M. Jean-Claude WALTER M. François HENRION M. Walter KURTZMANN M. Dominique STREBLY M. Erfane CHOUIKHA <b>Représentée à l'AG par : M. Henri HASSER</b>	50,42 %	181 500
- <b>VILLE DE METZ, représentée au CA par :</b> M. François GROSDIDIER M. Laurent DAP M. Marc SCIAMANNA Mme Amandine LAVEAU-ZIMMERLÉ <b>Représentée à l'AG par : M. Laurent DAP</b>	28,75 %	103 500
- <b>VILLE DE MONTIGNY LES METZ, représentée au CA par :</b> M. Hervé BROUILLET <b>Représentée à l'AG par : M. Hervé BROUILLET</b>	8,33 %	30 000
- <b>VILLE DE WOIPPY, représentée au CA par :</b> M. Cédric GOUTH <b>Représentée à l'AG par : M. Cédric GOUTH</b>	5,56 %	20 000
- <b>VILLE DE MARLY, représentée au CA par :</b> M. Michel HIRSCHHORN <b>Représentée à l'AG par : M. Thierry HORY</b>	5,56 %	20 000
- <b>VILLE DE BAN SAINT MARTIN, représentée au CA par :</b> M. Patrick SIMEAU <b>Représentée à l'AG par : M. Patrick SIMEAU</b>	1,38 %	5 000
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>360 000</b>

### 2. Ressources humaines

Au 31/12/2020, l'équipe était composée de 6 personnes, idem qu'en 2019 :

- L'embauche d'un Responsable de Projet le 3 février 2020
- La mise à disposition de 6 salariés de la SEBL :

- o Un directeur opérationnel en charge du développement économique pour un temps partiel maximum de 25%,
- o Un directeur opérationnel pour un temps partiel maximum de 20 % du 1er avril 2019 au 31 mars 2022,
- o Un responsable projet pour un temps partiel maximum de 20% du 1er décembre 2019 au 31 décembre 2020,
- o Un responsable projet pour un temps partiel maximum de 20% du 1er mars 2019 au 31 décembre 2020,
- o Un responsable projet pour un temps partiel maximum de 40% du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 mars 2022,
- o Une responsable projet pour un temps partiel maximum de 20% du 15 novembre 2019 au 31 janvier 2020.

### 3. Opérationnel

En date du 21 septembre 2020 Metz Métropole a contractualisé avec la SAREMM une concession de travaux consistant en la réhabilitation du bâtiment T2 situé sur l'ancienne base aérienne de plateau de Frescaty.

A titre informatif, La situation sanitaire a entraîné la fermeture temporaire de chantier dans l'attente de mise en place de mesures de protection sanitaire. Les retards sur travaux ont été non significatifs.

### 4. Liste des opérations gérées par la SAREMM sur l'exercice 2020

SAREMM a géré les opérations suivantes sur l'exercice 2020 :

#### Metz Métropole

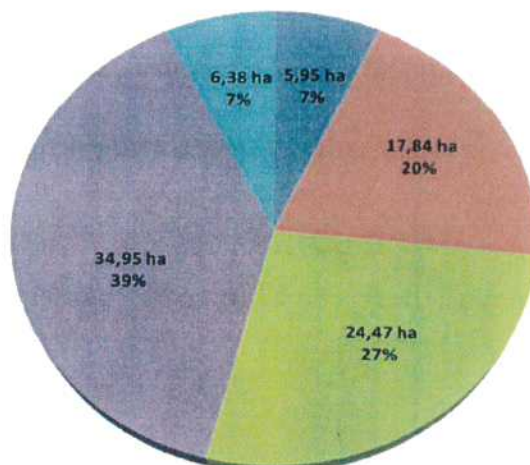
- ✓ ZAC "Quartier de l'Amphithéâtre"
- ✓ ZAC du Pôle Santé Innovation de Mercy
- ✓ ZAC du Parc du Technopôle
- ✓ Mandat d'étude reconversion caserne Ranconval

#### Ville de Metz

- ✓ ZAC des Coteaux de la Seille
- ✓ ZAC du Sansonnet
- ✓ Mandat restaurant scolaire Corchade
- ✓ Mandat réalisation stade synthétique GAB
- ✓ Mandat pour la rénovation du centre technique Dreyfus Dupont

#### REPARTITION EMPRISE FONCIERE AU 31/12/20 = 89,59 ha

■ SANSONNET ■ PARC TECHNOPOLE ■ COTEAUX ■ MERCY ■ AMPHI



Source : Rapport de gestion 2020

### 5. Constitution du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois en 2020 :

- le 23 juin 2020 pour :
  - approbation du PV du Conseil d'Administration du 19 novembre 2019 ;
  - approuver la situation de l'entreprise et l'impact de la crise sanitaire ;
  - approuver le bilan, compte de résultat et rapport de gestion 2019 ;
  - approuver le bilan et compte de résultat 2019 du GIE Metropolia ;
  - approuver la concession de travaux du bâtiment T2 sur le plateau de Frescaty.
  
- le 3 septembre 2020 pour :
  - approuver le PV de la réunion du Conseil d'Administration du 23 juin 2020 ;
  - approuver l'installation des nouveaux administrateurs ;
  - approuver l'élection du président ;
  - approuver les nouvelles règles de fonctionnement du comité de pilotage des opérations et de la commission d'appel d'offres ;
  - approuver la désignation des représentants à la commission d'appels d'offres au comité stratégique et au GIE Metropolia.
  
- le 15 décembre 2020 pour :
  - approuver le PV de la réunion du Conseil d'administration du 3 septembre 2020 ;
  - d'approuver le budget 2020 et prévisionnel de la société ;
  - Note sur les possibilités d'intervention de la société sur d'autres communes ;
  - Note sur les différents outils ou contrats de portage foncier.

## II – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES AU BILAN FINANCIER

### 1. 1. Le chiffre d'affaires global de la société

#### EVOLUTON DU CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL



Source : Rapport de gestion 2020

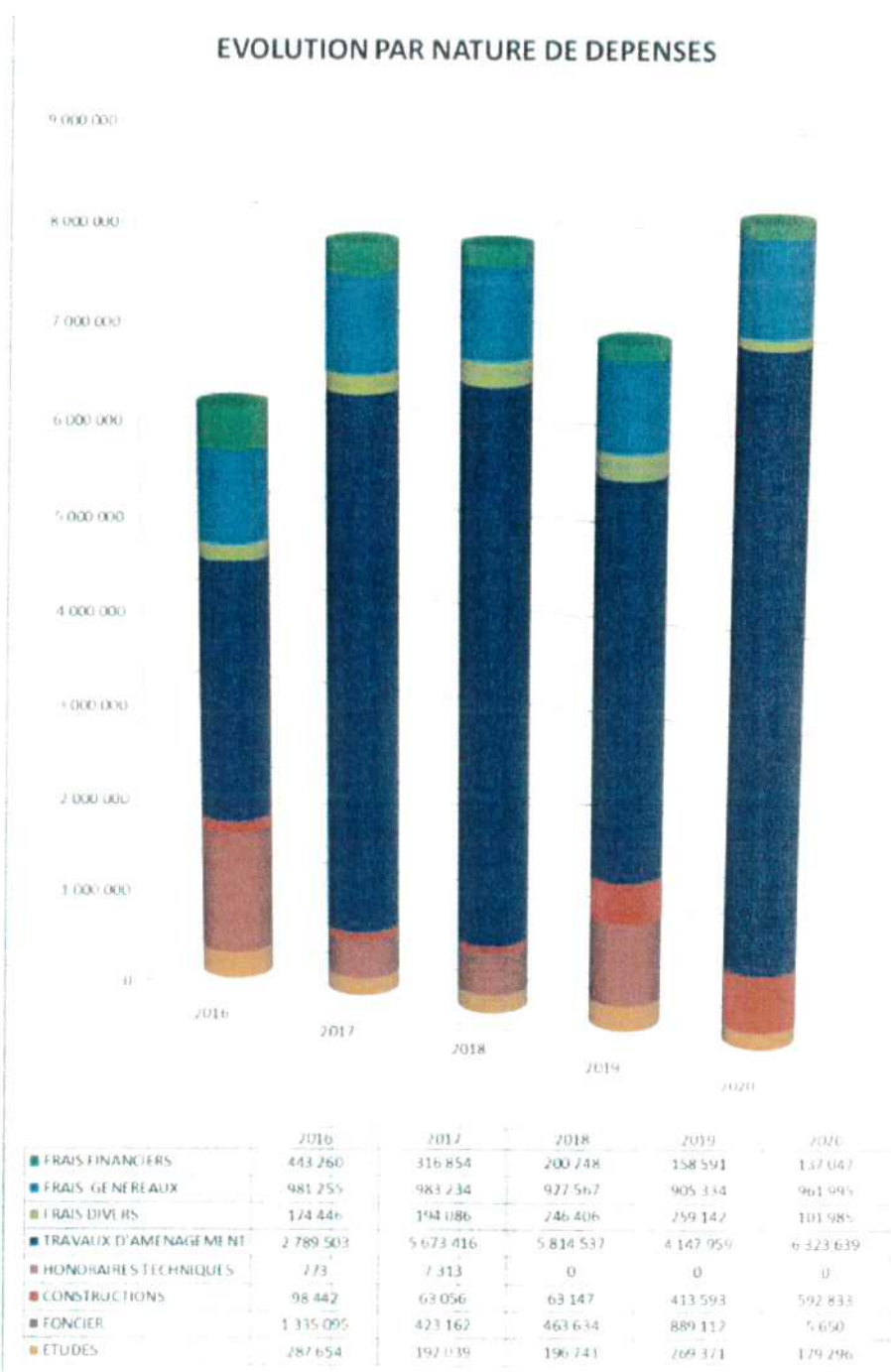
Au 31/12/2020, le chiffre d'affaires sur concessions reste similaire à celui généré en 2019.

Le chiffre d'affaires sur mandats en 2020 est en hausse. Il est constitué des rémunérations sur l'étude pour la réalisation du stade synthétique pour la ville de Metz, la réalisation d'un stade synthétique à la Grange aux Bois et la rémunération sur les opérations « reconversion caserne Ranconval » et « rénovation centre technique Dreyfus Dupont ».

Sur un chiffre d'affaires 2020 de 961 995€, dont 652 478€, généré par Metz Métropole et 309 517€ par la Ville de Metz.



## 2. Situation des dépenses par nature



Source : Rapport de gestion 2020

Les frais financiers liés aux opérations d'aménagement diminuent depuis 2016. En 2019, cela s'explique par un niveau d'emprunt moins élevé.

Au 31/12/2020, les emprunts en cours concernent  
 . la ZAC des Coteaux de la Seille pour 863 K€  
 . ZAC Parc du Technopole pour 8015 K€

Les frais généraux augmentent en 2020 de 56K€ car la rémunération des concessions est restée stable alors que la rémunération des mandats a subi une augmentation de 56 K€ issus de nouveaux contrats comme le mandat de la rénovation du centre technique Dreyfus

Dupont pour 26K€ et celui pour la réalisation du stade synthétique de la Grange aux Bois 28,8K€.

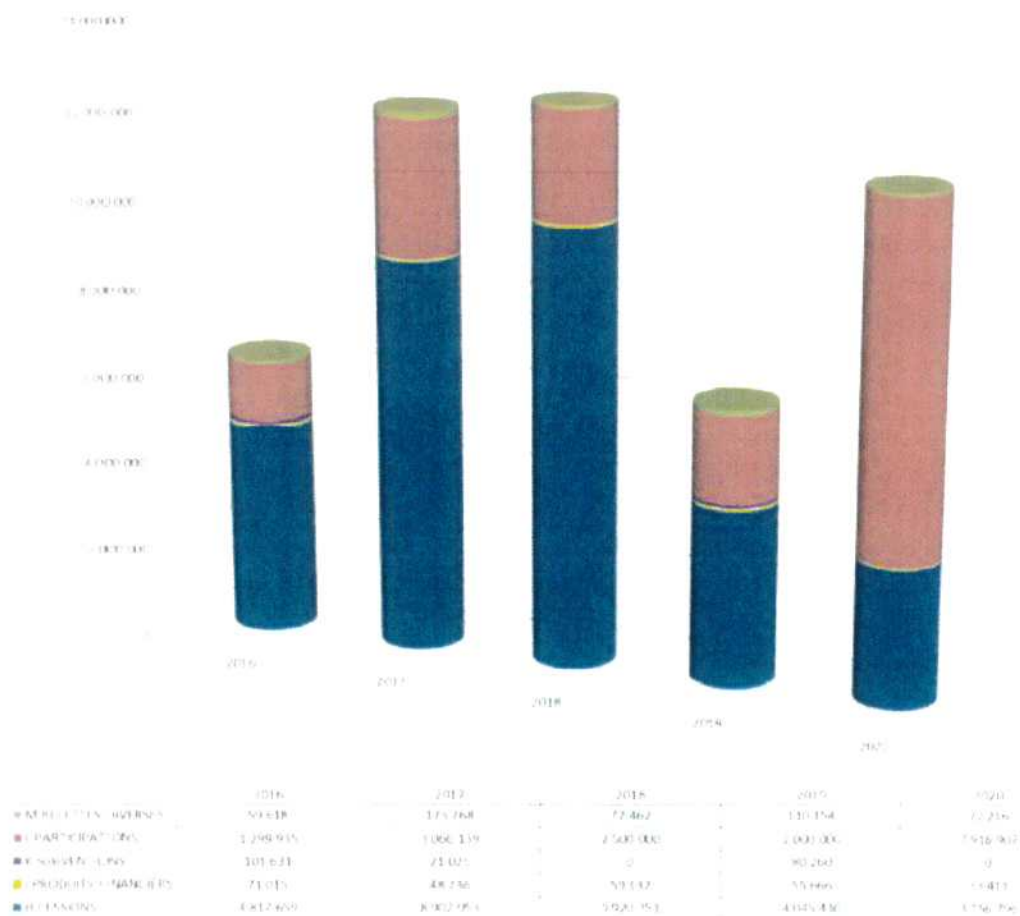
La ligne foncier est quasiment nulle en 2020 car la quasi-totalité des parcelles ont été acquises en début d'opération lors des années antérieures et peu d'acquisition ont eu lieu en 2020.

Les travaux d'aménagement augmentent de +2M€ entre 2019 et 2020 car la phase active d'aménagement de la ZAC Amphithéâtre a généré 3 485K€ de travaux relatifs au METTIS et la ZAC du Technopole a généré 1 172 K€ en cours de l'année 2020.

Il convient de noter qu'au global, l'évolution par nature des dépenses sont en hausses, 8 302K€ contre 7 042K€ en 2019.

### 3. Situation des produits par nature

EVOLUTION PAR NATURE DE PRODUITS DES CONCESSIONS



Source : Rapport de gestion 2020

Les recettes perçues par la structure sont fortement dépendantes des opérations d'aménagements en cours, de la livraison et de la commercialisation des produits et donc très variables d'un exercice à l'autre, selon l'avancement des projets.

Cela se constate en regardant de l'évolution des produits de cessions. En 2020, la structure enregistrait 3 157K€ de produits de cessions, en baisse par rapport à 2019 (4 045K€).

En effet, voici la variation sur les opérations entre 2019 et 2020 :

	2019	2020
Zac Amphithéâtre	526K€	0K€
Pôle de santé	164K€	152K€
Zac des coteaux de la seille	2 045K€	1 691K€
Zac parc du Techno'pôles	422K€	2 202K€

Pour ce qui concerne les recettes diverses, elles sont également non récurrentes et constituées principalement de remboursement de frais d'arpentage suite à des cessions, de redevance d'opérateurs implantés sur les zones (exemple : pylônes, antenne, panneaux publicitaires...). En 2020 elles correspondaient à des loyers d'opérateurs (GTM, Orange par exemple).

Quant aux participations, qui évoluent en fonction des besoins des opérations, elles augmentent de 6M€ (2 000K€ en 2019 contre 7,9M€ en 2020) et concernent les opérations des ZAC de l'Amphithéâtre pour 7 416K€ et Sansonnet pour 0,5K€.

#### 4. Les principaux chiffres clés du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'année 2020 a été marquée par plusieurs variations.

##### ➤ Bilan :

- Le poste "Créances " est de 80K€ contre 335K€ en 2020. En effet, la hausse est essentiellement liée à la signature de 2 actes dont les fonds ont été encaissés début 2021. Le montant de 335K€ comprend :
  - Structure : 3 k€
  - Zac de l'amphi : 23 k€ (GTM)
  - Pôle de santé : 163 k€ (cession sci cabinet comptable du 30/12/2020)
  - Zac parc technopole : 145 k€ (cession habiter du 30/11/2020)
- Les autres créances évoluent de 743K€ à 686K€ suite à une créance auprès du Trésor Public de l'impôt sur les sociétés et de la TVA.
- Les disponibilités ont diminué de 6 591K€ à 5 134K€ en 2020. Cela s'explique par le placement de 500K€ qui ont augmenté les valeurs mobilières de placement et diminué les disponibilités
- Les dettes fournisseurs diminuent de plus de 1M€. Les principales baissent concernent :
  - ✓ La Zac de l'Amphithéâtre : -200K€
  - ✓ La Zac des coteaux de la Seille : - 400K€
  - ✓ La Zac du Sansonnet : -200K€
  - ✓ Le stade synthétique : -200K€
- Dettes financières :
  - ✓ Les produits constatés d'avance évoluent de 5M€ à 12M€ entre 2019 et 2020. Cette hausse concerne l'opération sur la ZAC Amphithéâtre et du Sansonnet (écriture d'inventaire de neutralisation de résultat).
  - ✓ Les autres dettes connaissent une forte hausse suites aux travaux de Métis de l'Eurométropole pour l'opération Zac de l'Amphithéâtre pour 1 439K€.



➤ **Compte de Résultat :**

- Les autres charges augmentent d'environ 1M€ et sont composés essentiellement des charges de la structure : 186 k€ pour le GIE et 11 k€ de jetons de présence
- Les dépenses de personnel sont en hausse alors qu'il n'y a pas eu de recrutement en 2020. En effet, en 2019 il y a eu beaucoup de départs donc l'équipe a été reconstituée en 2020 (cf. p8).
- Le résultat net est excédentaire en 2020 de 38K€ (71K€ en 2019). Même si les produits restent supérieurs aux charges, la baisse du résultat net s'explique par une baisse des produits d'exploitations plus significatives que les charges par rapport à 2019.

**5. Avancement des opérations au 31 décembre 2020**

INTITULE	DEPENSES HT	RECETTES HT
<b>005 ZAC AMPHITHEATRE</b>		
<b>BUDGET</b>	146 064 327,00	146 064 327,00
<b>REALISATION</b>	123 932 106,00	117 311 522,00
<b>% AVANCEMENT</b>	84,85%	80,31%
<b>010 POLE SANTE MERCY</b>		
<b>BUDGET</b>	20 350 608,00	20 350 608,00
<b>REALISATION</b>	11 687 066,00	10 462 377,00
<b>% AVANCEMENT</b>	57,43%	51,41%
<b>011 ZAC DES COTEAUX DE LA SEILLE</b>		
<b>BUDGET</b>	43 111 508,00	43 111 508,00
<b>REALISATION</b>	15 770 202,00	12 891 210,00
<b>% AVANCEMENT</b>	36,58%	29,90%
<b>012 PARC DU TECHNOPOLE</b>		
<b>BUDGET</b>	37 337 400,00	37 337 400,00
<b>REALISATION</b>	11 847 140,00	4 363 599,00
<b>% AVANCEMENT</b>	31,73%	11,69%
<b>013 PARC DU SANSONNET</b>		
<b>BUDGET</b>	12 896 728,00	12 896 728,00
<b>REALISATION</b>	7 884 701,00	6 293 035,00
<b>% AVANCEMENT</b>	61,14%	48,80%

Source : Tableau fourni par la SPL SAREMM

**6. Informations financières complémentaires diverses**

**- Effectifs**

Au 31/12/2020, l'effectif de la société s'élève à 6 personnes, idem qu'en 2019.

Les frais de personnel ont augmenté sur l'exercice 2020 et s'élèvent à 453K€ contre 308K€ en 2019, soit une hausse de +32%. Elle s'explique par les différents mouvements de personnel sur 2019 (embauche d'une directrice des opérations en juin 2019 et d'un responsable projet en novembre 2019) et 2020 (embauche d'un responsable projet en février 2020).



## - Dettes

Dettes à plus de 1 an : 27 350 254€ en 2020 contre 32 005 240 € en 2019, soit une baisse de -17%.

Dettes à moins de 1 an : 16 268 388€ en 2020 contre 9 502 212 € en 2019, soit une hausse de +41%, dont 12 184 066€ de produits constatés d'avance. Les dettes fournisseurs s'élèvent à 655 055€ contre 1 799 767 € en 2019.

### Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D. 441 I.- 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre cumulé de factures concernées	36	X				78	3	X				4
Montant cumulé des factures concernées TTC	368 447,77	5 359,39	67 066,01	0,00	214 182,61	286 608,01	23 038,40	166 264,00	0,00	0,00	145 451,37	311 715,37
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	2,52%	0,04%	0,46%	0,00%	1,46%	1,96%	X					
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année	X						0,50%	3,63%	0,00%	0,00%	3,17%	6,80%

Source : Rapport de gestion 2020

## - GIE

Pour mémoire, la SPL SAREMM a adhéré au GIE MAZELLE ce qui lui permet de bénéficier de services mutualisés sur les fonctions supports. En 2020, elle s'est acquittée de 204K€ de charges au bénéfice du GIE dont 142K€ pour la masse salariale, 41K€ pour les frais généraux et consommables et 21K€ pour les frais informatiques et autres équipements.

## - Autre

*Concernant l'actionnariat salarié (article L.225-184 du Code de commerce)*

Le personnel salarié de la société et des sociétés du groupe ne détient aucune participation dans le capital de la société et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été consentie au personnel salarié de la société ou à ses mandataires sociaux.

*Concernant le mandat des administrateurs et les mandats de commissaires aux comptes :*

Les mandats des commissaires aux comptes (titulaire KPMG et suppléant Salustro Reydel) ont fait l'objet d'un renouvellement lors de l'AGO du 19/06/2019.

Concernant les délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-100 al.7 du Code de commerce)

Le Conseil d'administration ne dispose d'aucune délégation qui lui aurait été accordée par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L 225-129-1 et L 225-129-2 du Code de commerce.

Concernant les attributions d'actions gratuites (article 6 L.225-197-4 du Code de commerce)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et des exercices antérieurs, la société n'a consenti aucune opération d'attribution d'actions gratuites au profit des salariés, de ses mandataires ou des salariés des sociétés du groupe.

Concernant les filiales et participation (au sens de l'article L.233-6 du Code du Commerce) :

Sans objet en 2020.

Concernant les conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale (article L.225-38 du Code du Commerce) :

- ✓ Le 16/9/2020, la convention « réhabilitation du bâtiment T2, ancienne base aérienne plateau de Frescaty » a été signée entre Metz Métropole et la SPL. La Métropole a donc confié à la SAREMM, le financement, la restructuration et la gestion locative d'un ensemble immobilier se composant, d'un terrain de 7 659m<sup>2</sup> sur lequel est implanté un bâtiment existant de 4 831m<sup>2</sup>.

### III – Perspectives 2021

- ✓ Le budget 2021, adopté par le Conseil d'Administration en date du 15 décembre 2020, en termes de charges est arrêté à **1 081K€**. Pour les produits, il a été arrêté à **1 035K€**. Ces produits intègrent un chiffre d'affaires prévisionnel, établi sur la base des missions actuellement contractualisées pour **1 000K€**.

Globalement le budget soumis se présente déficitaire avec un résultat estimé de **-46K€ après impôts**.

- ✓ Les opérations en cours (rapport d'activité du 28/05/2021) :

- METZ METROPOLE

- ZAC « Quartier de l'Amphithéâtre

Etat d'avancement opérationnel :

	<i>m<sup>2</sup> de SDP programmée</i>	<i>m<sup>2</sup> de SDP vendue au 31/12/2019</i>	<i>% de réalisation correspondant</i>
Equipements publics	40 000	30 037	75,1 %
Commerces	40 000	62 651	156,6 %
Bureaux/Activités	60 000	59 566	99,3 %
Logements	135 000	71 716	53,1 %

- ZAC du Pôle Santé Innovation de Mercy

Etat d'avancement opérationnel :

	<i>m<sup>2</sup> de SDP programmée</i>	<i>m<sup>2</sup> de SDP vendue au 31/12/2020</i>	<i>% de réalisation correspondant</i>
Hôpital : 86 442m <sup>2</sup>	86 442	86 442	100 %
Extension hospitalière dont maternité	20 000 à 34 000	23 381	68,8 %
Autre équipement public	3 000 à 15 000	0	0 %
Logement adapté	3000 à 15 000	0	0 %
Activités tertiaires et services - artisanal	70 000 à 90 000	29 320	32,6 %

- ZAC du Parc du Technopole

Etat d'avancement opérationnel :

	<i>m<sup>2</sup> de SDP programmée</i>	<i>m<sup>2</sup> de SDP vendue au 31/12/2020</i>	<i>% de réalisation correspondant</i>
Tertiaire	135 000	0	0 %
Production	40 000	13 923	35 %
Commerces et services	5 000	0	0 %
Habitat	50 000	9720	19,4%

- Etude reconversion caserne Ranconval

Saremm propose à Metz Métropole la clôture de ce mandat d'études préalables, toutes les missions ayant été réalisées.

- Construction du bâtiment T2 plateau Frescaty

L'opération porte sur la restructuration complète d'un bâtiment militaire situé sur le site de l'ancienne base aérienne de Metz Frescaty, en vue de sa transformation en immeuble de bureau à vocation locative. La procédure de marché global est à lancer dès septembre 2020.

#### ➤ VILLE DE METZ

- ZAC des Coteaux de la Seille

Etat d'avancement opérationnel :

	<i>m<sup>2</sup> de SDP programmée</i>	<i>m<sup>2</sup> de SDP vendue au 31/12/2019</i>	<i>% de réalisation correspondant</i>
Equipements publics	5 000	0	0 %
Bureaux/Activité/Commerce	15 000	1 680	11,2 %
Logement	170 000	47 883	28 %

- ZAC du Sansonnet

Etat d'avancement opérationnel :

	<i>m<sup>2</sup> de SDP programmée</i>	<i>m<sup>2</sup> de SDP vendue au 31/12/2019</i>	<i>% de réalisation correspondant</i>
EHPAD/Résidences gérées	4 500	7 408	100
Bureaux/Activité/Commerce	0	0	0
Logements	45 000	14 104	31,3

- Mandat d'étude stade synthétique Metz

Par convention de mandat du 8 août 2018, entrée en vigueur le 3 septembre 2018, la Ville de Metz a confié à la SPL SAREMM un mandat d'études pour la réalisation d'un terrain de football synthétique et vestiaires dans le quartier de la Grange aux Bois à Metz. L'emplacement retenu est la parcelle située sur un parking occupé par le Centre Foire et Congrès.

- Mandat réalisation stade synthétique GAB

Par convention de mandat du 5 avril 2019, la Ville de Metz a confié à la SPL SAREMM un mandat de travaux pour la réalisation d'un terrain de football synthétique et vestiaires dans le quartier de la Grange aux Bois à Metz. La livraison de l'ensemble du projet est prévue pour mars 2021

- Rénovation Centre Technique Dreyfus Dupont VDM

Par convention de mandat du 14 octobre 2019, la Ville de Metz a confié à la SPL SAREMM un mandat de travaux pour la rénovation du centre Technique de la Ville De Metz situé rue Dreyfus Dupont. Le permis de construire doit être déposé au cours du 2ème trimestre 2021, les travaux devant être terminés pour le 1er semestre 2023.

✓ Garantie d'emprunts :

- En date du 18/01/2021 Metz Métropole a accordé une garantie d'emprunt à hauteur de 80% sur le prêt souscrit par la SAREMM à la Banque Postale pour un total de 1 000 000€.
- En date du 18/01/2021 Metz Métropole a accordé une garantie d'emprunt à hauteur de 80% sur le prêt souscrit par la SAREMM au Crédit Agricole pour un total de 1 000 000€.



Monsieur Henri HASSER  
Mandataire Metz Métropole



Monsieur Jean-Claude WALTER  
Mandataire Metz Métropole



Monsieur Walter KURTZMANN  
Mandataire Metz Métropole



Monsieur Jean-Luc BOHL  
Mandataire Metz Métropole



Monsieur Erfane CHOUKHA  
Mandataire Metz Métropole



Monsieur Roger PEULTIER  
Mandataire Metz Métropole



Monsieur François HENRION  
Mandataire Metz Métropole

Monsieur Dominique STREBLY  
Mandataire Metz Métropole



NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES sauf points -18-19-20-21-22-23-24-25-26-34-35
ADDA	Fatiha	Woippy		Pour
AGAMENNONE	Béatrice	Metz		Pour
ANCEL	Claire	Châtel-Saint-Germain	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
ARNOLD	Patricia	Metz		Pour
AUDOUY	Caroline	Metz		Pour
BALLARINI	Jean-Louis	Chieulles		Pour
BAUCHEZ	Jean	Moulins-lès-Metz	<b>Excusé et donne pouvoir à Henri HASSER</b> <i>ne vote pas le point 6</i>	Pour sauf point 6
BAUDOÛIN	Daniel	Sainte-Ruffine		Pour
BELKAHLA	Yamouna	Woippy		Pour
BOHL	Jean-Luc	Montigny-lès-Metz	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
BOHR	Timothée	Metz		Pour
BORI	Danielle	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
BOUVET	Xavier	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
BROCART	Manuel	Longeville-lès-Metz		Pour
BURHAN	Ferit	Metz		Pour
CARPENTIER	François	Cuvry	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
CHANGARNIER	Stéphanie	Metz		Pour
CHOUIKHA	Erfane	Woippy		Pour
COLIN-OESTERLE	Nathalie	Metz	<b>Excusée et donne pouvoir à François GROSDDIER</b>	Pour sauf point 7
COMBELLES	Jean	Vaux		Pour
DALMARD	Muriel	suppléante Ars-sur-Moselle		Pour
DAP	Laurent	Metz		Pour
DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	Metz		Pour
DEFAUX	Daniel	Plappeville	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
DIEUDONNE	Vincent	Vany		Pour

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES
				sauf points -18-19-20-21-22-23-24-25-26-34-35
DIEUDONNE	Yves	Vernéville		Pour
DORR	Antoine	Vantoux		Pour
DUMONT	Michel	Féy	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
DUVAL	Bertrand	La Maxe	<i>ne vote pas les points 6 et 7 excusé points 6 et 7</i>	Pour sauf point 6 et 7
FACHOT	Pierre	Jussy		Pour
FRITSCH-RENARD	Anne	Metz		Pour
GLESER	Philippe	Lorry-lès-Metz	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
GOUTH	Cédric	Woippy		Pour
GREGOIRE	Aude	Montigny-lès-Metz		Pour
GREINER	Christiane	Montigny-lès-Metz	<i>a reçu le pouvoir de Arielle SCHWARTZBERG</i>	Pour
GRIVEL	Patrick	Laquenexy	<b>Absent</b>	
GROLET	Françoise	Metz		Contre points 14, 30, 32 - abstention points 2 et 12 pour les autres points
GROSDIDIER	François	Metz	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
GUERMITI	Hanifa	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
HASSER	Henri	Le Ban-Saint-Martin	<i>a reçu le pouvoir de Jean BAUCHEZ</i>	Pour
HENRION	François	Augny	<i>ne vote pas les points 6 et 7 excusé points 6 et 7</i>	Pour sauf points 6 et 7
HORY	Thierry	Marly	<i>ne vote pas les points 6 et 7 excusé points 6 et 7</i>	Pour sauf points 6 et 7
HUBER	Pascal	Chesny		Pour
HUET	Armelle	Noisseville	<b>Excusée et donne pouvoir à Claude VALENTIN</b>	Pour
HUSSON	Julien	Metz		Pour
JACOB-VARLET	Odile	Marly	<i>ne vote pas le point 6 excusée point 6</i>	Pour sauf point 6
KHALIFE	Khalifé	Metz		Pour
KOLODZIEJ	Jocelyne	Coin-sur-Seille		Pour
KREMER	Véronique	Montigny-lès-Metz	<i>ne vote pas les points 6 et 7 excusée points 6 et 7</i>	Pour sauf points 6 et 7
KURTZMANN	Walter	Peltre	<i>ne vote pas les points 16 et 25 excusé points 16 et 25</i>	Point 14 abstention pour les autres points sauf points 16 et 25
LALOUX	Grégoire	Metz		Contre points 14, 30 - abstention points 2, 12 et 29 pour les autres points
LAVEAU-ZIMMERLE	Amandine	Metz		Pour
LINDEN	Anne-Marie	Coin-lès-Cuvry		Pour



NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES sauf points -18-19-20-21-22-23-24-25-26-34-35
LOGIN	Frédérique	Amanvillers	<i>ne vote pas le point 7 excusée point 7</i>	Pour sauf point 7
LOSCH	Jean-François	Lessy		Pour
LUCAS	Eric	Metz		Pour
LUX	Isabelle	Metz		Pour
MANZANO	Philippe	Mécleuves		Pour
MARCHETTI	Denis	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
MARX	Sébastien	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
MICHEL	Martine	Pournoy-la-Chétive		Pour
MOLE-TERVER	Laurence	Metz		Pour
MUEL	Pierre	Marieulles	<b>Excusé et donne pouvoir à Michel DUMONT</b> <i>ne vote pas le point 6</i>	Pour sauf point 6
NAVROT	Frédéric	Scy-Chazelles	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
NGO KALDJOP	Gertrude	Metz		Pour
NICOLAS	Martine	Metz	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
NICOLAS	Jean-Marie	Metz		Pour
NIEL	Hervé	Metz	<b>Absent</b>	
NOWICKI	Christian	Marly		Pour
PEULTIER	Roger	Rozérieulles	<i>ne vote pas les points 6 et 7 excusé points 6 et 7</i>	Pour sauf points 6 et 7
PIERRET	Alain	Woippy	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
PREVOST	Christophe	Saint-Julien-lès-Metz	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
REISS	Guy	Metz		Pour
ROQUES	Jérémy	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
ROUX	Sylvie	Mey	<b>Excusée et représentée par son suppléant François HARMAND</b>	Pour
SCHLOSSER	Pauline	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
SCHNEIDER	Jacqueline	Metz		Pour
SCHWARTZBERG	Arielle	Montigny-lès-Metz	<b>Excusée et donne pouvoir à Christiane GREINER</b>	Pour
SCIAMANNA	Marc	Metz		Pour
SMIAROWSKI	Stanislas	Jury	<b>Excusé et donne pouvoir à Dominique STREBLY</b>	Pour



NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES
				sauf points -18-19-20-21-22-23-24-25-26-34-35
SOKOLOWSKI	Dimitri	Montigny-lès-Metz		Pour
SPORMEYEUR	Nathalie	Saulny	<i>ne vote pas le point 7 excusée point 7</i>	Pour sauf point 7
STAUDT	Bernard	Metz	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
STEMART	Anne	Metz		Pour
STREBLY	Dominique	Ars-Laquenexy	<i>a reçu le pouvoir de Stanislas SMIAROWSKI</i>	Pour
TABONE	Salvatore	Montigny-lès-Metz	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
TAFFNER	Blaise	Metz		Pour
TAHRI	Bouabdellah	Metz	<b>Excusé</b>	
THIL	Patrick	Metz		Pour
TOCHET	Nicolas	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
TORLOTING	Michel	Gravelotte	<b>Excusé</b> <i>ne vote pas le point 7</i>	
TRAN	Doan	Metz		Pour
VALENTIN	Claude	Nouilly	<i>a reçu le pouvoir de Armelle HUET</i>	Pour
VERRONNEAU	Marina	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
VETSCH	Lucien	Montigny-lès-Metz	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
VIALLAT	Isabelle	Metz	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
VICK	Julien	Metz	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
WALTER	Jean-Claude	St-Privat-la-Montagne		Pour
WEBERT	Marilyne	Pouilly		Pour

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20211213-2021-12-DC27-3-DE

**Numéro de l'acte :** 2021-12-DC27-3  
**Date de décision :** lundi 13 décembre 2021  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) SAREMM - Exercice 2020  
**Classification :** 8.4 - Aménagement du territoire  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 16/12/2021  
**Numéro AR :** 057-200039865-20211213-2021-12-DC27-3-DE  
**Document principal :** 99\_DE-27.3.pdf

**Pièces jointes :**

99\_DE-ELUS CONSEIL votes 13-12-2021.pdf

**Historique :**

15/12/21 15:55	En cours de création	
15/12/21 15:56	En préparation	Catherine DELLES
16/12/21 12:31	Reçu	Catherine DELLES
16/12/21 12:31	En cours de transmission	
16/12/21 12:32	Transmis en Préfecture	
16/12/21 12:37	Accusé de réception reçu	